

DRAME À AGOUNVOCODJI

La chute de trop
dans un caniveau
à ciel ouvert



FORMATION DES ENTRAÎNEURS

29 étudiants de
l'Injeps certifiés
licence D Caf

CUISSON PROPRE AU BÉNIN

Trente artisans formés et prêts à fabriquer les sacs de rétention thermique



INSTALLATION DU SÉNAT

Le coup de maître du
PAN Joseph Djogbénou



GRAND ATELIER CYBERSÉCURITÉ DU « PROGRAMME FUTUR »

Grand atelier cybersécurité du « Programme Futur »



NOTATION FINANCIÈRE MOODY'S

La note du Bénin
relevée à « Ba3 » avec
perspective stable



OLYMPIADES D'IA 2026



Deux jeunes
Béninois primés
au Kazakhstan

RETROUVEZ NOS ARTICLES SUR NOTRE SITE [HTTPS://PARTNERS-NEWS.COM](https://partners-news.com)

ACTUALITE

DRAME À AGOUNVOCODJI

La chute de trop dans un caniveau à ciel ouvert

Après la douloureuse disparition d'un citoyen exemplaire et courageux à Cotonou, tout un quartier s'unit pour saluer l'héritage d'un homme dévoué à sa communauté et plaide avec responsabilité pour la modernisation complète des infrastructures de drainage.

C'est un élan de respect unanime et d'émotion retenue qui traverse aujourd'hui le quartier d'Agounvocodji, dans le 10^e arrondissement de Cotonou. Les riverains saluent la mémoire d'un habitant exceptionnel de 40 ans, figure familière et profondément estimée de tous. Vendeur ambulant de produits laitiers — communément appelés "fan" — pendant la journée, cet homme au courage exemplaire consacrait également ses nuits au balayage des voies publiques. Par sa rigueur et son dévouement inébranlable, il incarnait aux yeux de chacun l'image même du travailleur infatigable, soucieux d'assurer la subsistance de sa famille. Son souvenir reste ancré dans les mémoires comme celui d'un modèle de persévérance au service de ses proches.

Le drame est survenu ce samedi 08 août aux environs de 21 heures



lorsqu'un tragique accident s'est produit au fond d'un ouvrage d'assainissement à ciel ouvert. Selon les éléments d'information recueillis par la rédaction de Peace FM, la victime aurait heurté sa tête contre la paroi du caniveau avant d'y chuter lourdement.

Plus tôt dans la soirée, un agent de sécurité en poste lors d'une

cérémonie funéraire à proximité avait aperçu le corps. Par crainte de représailles judiciaires, celui-ci s'était abstenu d'intervenir directement sur le corps, mais a sorti uniquement la charette.

Alertés rapidement, les agents de la protection civile se sont promptement rendus sur les lieux. Malgré la rapidité de leur intervention,

la victime avait déjà succombé. Les forces de l'ordre, accompagnées de médecins, se sont rendues sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage, avant d'enjoindre à la famille de déposer la dépouille à la morgue.

Alors qu'une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes du décès, cet événement suscite une prise de conscience collective. Dans un esprit constructif et citoyen, les populations d'Agounvocodji appellent déjà les autorités compétentes à prendre des dispositions urgentes pour la couverture des caniveaux. À travers cet hommage vibrant et cet appel à l'amélioration du cadre de vie, la communauté témoigne de sa solidarité et de son attachement à la mémoire d'un homme remarquable.

POURSUIVI POUR UN DIFFÉREND FINANCIER AUTOUR DE 50 000 FCFA

Maxime Agossou-Vè devant la CRIET le 17 août prochain

L'institution judiciaire béninoise réaffirme son rôle protecteur à travers l'examen serein du différend opposant une figure majeure du syndicalisme éducatif à un enseignant, offrant à toutes les parties un cadre impartial pour faire toute la lumière sur ce dossier.

Le système judiciaire du Bénin illustre une fois encore sa détermination à garantir une équité rigoureuse pour chaque citoyen, quel que soit son parcours ou ses responsabilités. Dans le cadre d'une procédure visant à clarifier les contours d'un différend privé, le syndicaliste Maxime Agossou-Vè a été placé en détention provisoire ce jeudi 06 août 2026 suite à sa garde à vue à la Brigade économique et financière située à Agblangandan, dans la commune de Sèmè-Podji. Cette étape procédurale, standard dans la gestion des enquêtes contradictoires, permettra d'examiner en toute impartialité les griefs formulés à son encontre. L'acteur syndical est poursuivi pour extorsion de fonds, menaces et

tentative d'escroquerie.

Un différend financier autour de 50 000 FCFA et 200 000 FCFA

Selon les recoupements d'information, le différend opposait l'accusé à un enseignant pour qui il aurait négocié une mission professionnelle ayant procuré à ce dernier une rétribution de 200 000 FCFA. M. Agossou-Vè, en service au ministère des Enseignements maternel et primaire, aurait sollicité auprès de cet enseignant une ristourne de 50 000 FCFA.

Soucieuses d'assurer un traitement rigoureux et équitable, les forces de l'ordre ont mené les constatations d'usage avant de mettre l'intéressé à la disposition de l'appareil judiciaire, garantissant le respect scrupuleux des droits de chacune des parties.

Instituteur de formation, Maxime Agossou-Vè constitue une figure



éminente et respectée dans l'univers éducatif béninois. Leader engagé, il dirige la Centrale des syndicats leaders du Bénin (CSLB), organisation qui a obtenu 18 % des voix lors des dernières élections professionnelles avant d'effectuer un ralliement stratégique à l'UNSTB.

Procès prévu le 17 août

2026 devant la CRIET

L'instruction suivant son cours dans le strict respect de la loi, son procès est prévu pour le 17 août 2026 devant la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET). La haute juridiction permettra d'établir sereinement les faits et de rendre une décision éclairée.

ACTUALITE

INSTALLATION DU SÉNAT

Le coup de maître du PAN Joseph Djogbénou



L'élection du premier bureau du Sénat s'est tenue ce 06 août 2026 au Palais des Gouverneurs. L'Assemblée nationale et son président Joseph Fifamin Djogbénou ont assuré une organisation remarquable pour marquer l'installation officielle de la haute institution.

Patrice Talon au perchoir de la Chambre haute pour un mandat de cinq ans

Réunis en séance plénière dans la salle polyvalente Antoine Kolawolé Idji du Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, les sénateurs ont élu leurs dirigeants. Le choix s'est porté sur Patrice Talon pour présider aux destinées de l'institution durant les cinq prochaines années. Il sera épaulé dans ses fonctions par Louis Gbèhounou Vlavanou, élu vice-président, et par Alassane Seidou, désigné au poste de rapporteur.

Un accueil d'exception orchestré dans les moindres détails par Joseph Djogbénou

Le président de l'Assemblée nationale, le professeur Joseph Fifamin Djogbénou, s'est investi personnellement pour garantir le succès de ce conclave. De l'accueil des parlementaires à leur installation, l'ensemble du protocole a été coordonné

né avec une précision rigoureuse. Suivant les préparatifs depuis son bureau, Joseph Fifamin Djogbénou s'est fait un devoir d'accompagner les membres du bureau d'âge ainsi que les présidents Talon et Yayi vers la salle plénière, avant de féliciter chaleureusement le bureau élu à l'issue du vote.

Une avancée démocratique majeure saluée par la présidence de l'Assemblée

Dans une brève intervention, Joseph Fifamin Djogbénou a exprimé sa vive satisfaction face à l'aboutissement de cette réforme institutionnelle. Il a rappelé que la mise en place effective du Sénat, qui fait suite à la cérémonie solennelle d'installation du 30 juillet 2026, constitue une étape décisive pour la consolidation de l'architecture démocratique béninoise. Il a enfin exhorté les responsables des institutions à faire preuve de loyauté envers la République, de responsabilité et de dévouement constant au service de l'intérêt général.



PARTNERS
News
AUTORISATION N° 130-21/ HAAC/ PT/ CDC/ SG/ SGA/ DAJDC/ SDC/ SCS DU 11 MARS 2021

SUIVEZ-NOUS SUR PARTNERS-NEWS.COM

ACTUALITE

MACABRE PARRICIDE À DÈKOUNGBÉ

Un jeune homme arrêté avec la tête de son père dans un sac

La Police républicaine a mis fin à la cavale d'un jeune homme suspecté d'avoir assassiné et décapité son père biologique, avant de chercher à vendre sa tête.

Un suspect interpellé à Agla Akansôdji le 6 août 2026

Les éléments du commissariat du 13^e arrondissement de Cotonou ont interpellé le suspect dans la nuit du jeudi 6 août 2026, vers 4 heures du matin, au quartier Agla Akansôdji. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'individu cherchait activement un acheteur pour le crâne de sa victime.

Conduit sous bonne garde à son domicile situé derrière l'école primaire de Dèkounbé (arrondissement de Godomey) pour désigner la cachette du cadavre, le mis en cause s'est ravisé sur le chemin en niant l'ensemble de ses aveux initiaux.

Piste brouillée et déclarations contradictoires au



domicile familial

Sur place, la mère du suspect a affirmé aux enquêteurs que son époux se trouvait au village pour une cérémonie traditionnelle, montrant sa chambre fermée par un cadenas. Toutefois, l'impossibilité de joindre le père et les revirements incessants du jeune homme ont renforcé les soupçons des forces de l'ordre.

Découverte du corps sans tête dans un bas-fond le 7 août 2026

Les vérifications de la police judiciaire se sont poursuivies le vendredi 7 août 2026. Lors du ratisage des environs du domicile, les policiers ont repéré le pied droit d'un cadavre flottant dans un bas-fond situé juste derrière la chambre familiale.

La tête retrouvée cachée sous une table dans la cour

Une fouille minutieuse du pavillon a ensuite permis de retrouver la tête coupée, enveloppée dans un survêtement noir, conditionnée dans un sac de courses et dissimulée sous une table dans la cour. De nombreux impacts de coups de machette ont été relevés sur le corps et le crâne.

Ouverture d'une enquête pour meurtre sur ascendant légitime

Le mobile exact ainsi que le profil psychologique du suspect restent à définir. Le Procureur de la République a confié l'enquête en flagrance au commissariat de l'arrondissement de Godomey.

La Police républicaine réitère son engagement pour la sécurité des citoyens et invite la population à maintenir une collaboration étroite avec ses services.

INSTALLATION DU SÉNAT AU BÉNIN

Patrice Talon, Louis Vlavanou, Alassane Séidou et Adidjatou Mathys prennent les rênes du Sénat

La démocratie béninoise franchit une étape majeure dans la modernisation de ses institutions. Réunis en session solennelle ce jeudi 6 août 2026 à Porto-Novo, les membres de la nouvelle chambre haute du Parlement ont élu l'équipe dirigeante chargée de présider aux destinées de l'institution.

Une dynamique nouvelle s'ouvre pour l'architecture institutionnelle du Bénin. Dans la capitale

administrative, les parlementaires ont finalisé la structuration de leur organe exécutif, concrétisant ainsi l'opérationnalisation du Sénat.

Au terme des délibérations, la présidence a été confiée à Patrice Talon. Il sera épaulé dans ses hautes fonctions par Louis Vlavanou à la vice-présidence. Le suivi méthodique des affaires législatives et des délibérations sera assuré par Alassane Séidou, nommé rapporteur, et Adidjatou Mathys, qui occupe le poste de rapporteur suppléant.

Une gouvernance structurée pour la haute assemblée

Cette désignation dote la chambre haute d'un leadership chevronné pour amorcer ses missions représentatives :

Président : Patrice Talon

Vice-président : Louis Vlavanou

Rapporteur : Alassane Séidou

Rapporteur suppléant : Adidjatou Mathys

L'installation réussie de ce Bureau exécutif marque l'aboutissement d'un processus institutionnel majeur. Forte de cette gouvernance installée, la nouvelle chambre du Parlement dispose désormais de l'ensemble de ses moyens pour conduire ses travaux et enrichir la vie démocratique nationale.

ACTUALITE

OLYMPIADES D'IA 2026

Deux jeunes Béninois primés au Kazakhstan

Le Bénin s'est brillamment illustré lors de la 3^e édition des Olympiades internationales d'intelligence artificielle tenue à Astana, au Kazakhstan. Pour sa deuxième apparition dans cette rencontre mondiale, la délégation béninoise a signé une performance historique parmi 437 candidats issus de 106 nations.

Deux talents béninois récompensés à Astana

L'excellence de la jeunesse béninoise s'est concrétisée par deux distinctions majeures décernées à l'issue des épreuves. Emmanuel Christiano Guidimadjegbe, élève au Collège Catholique Notre-Dame de Lourdes de Porto-Novo, a décroché une médaille de bronze. De son côté, Raphael Nguebou, scola-



risé au Lycée Technique F.M. Coulibaly de Cotonou, s'est vu attribuer une mention honorable.

Une 3^e place africaine inédite après le coup

d'essai de Pékin en 2025

Grâce à ces résultats, le Bénin se hisse à la 3^e position sur le continent africain. Ce succès marque une progression nette par rapport à l'édition 2025 organisée à Pékin,

où le pays avait obtenu une première mention honorable. Cette trajectoire ascendante salue le travail combiné des huit membres de la délégation, de leurs mentors ainsi que de l'ensemble des encadreurs.

L'intelligence artificielle comme levier stratégique de développement

Cette distinction internationale vient valider les efforts investis dans le renforcement des compétences numériques au niveau national. En accompagnant l'éclosion de ces talents scientifiques, le gouvernement réaffirme sa volonté de faire de l'intelligence artificielle un moteur de croissance, d'innovation et de compétitivité pour l'avenir du pays.

CLÔTURE DE LA 3^e SESSION DU CNE

Cap sur les filières scientifiques

Les travaux de la troisième session de l'Assemblée consultative du Conseil national de l'éducation (CNE), ouverts le 5 août 2026 à Cotonou, se sont achevés le vendredi 7 août 2026. Durant trois jours, autorités ministérielles, partenaires techniques, acteurs du CNE et représentants de la société civile se sont mobilisés pour définir une feuille de route axée sur la promotion des sciences et des technologies.

Un diagnostic sans complaisance des freins à l'orientation scientifique

Les ateliers de réflexion ont permis de dresser un état des lieux précis des facteurs qui découragent les apprenants de s'orienter vers les parcours scientifiques. Les intervenants ont notamment pointé du doigt le manque d'infrastructures adéquates, la formation inadaptée du corps enseignant, le faible an-



cragage avec le secteur privé ainsi que les préjugés sociaux qui dévalorisent encore ces filières.

Des recommandations stratégiques pour moderniser le système éducatif

Afin d'inverser cette tendance, les participants ont formulé plusieurs leviers d'action prioritaires. Les propositions préconisent le développement de partenariats solides entre les établissements scolaires, les

centres de recherche et les entreprises, la création de programmes de gouvernance locale pour l'orientation, ainsi que la refonte de la formation initiale et continue des enseignants. L'instauration de mécanismes de suivi pour mesurer l'impact réel de ces réformes et ajuster les politiques en temps réel a également été retenue.

L'engagement ferme du président du CNE pour la mise en œuvre des déci-

sions

Lors de la cérémonie de clôture, le président du CNE, Noël Ahonangnon Gbaguidi, a salué la franchise et la qualité des débats. Il s'est solennellement engagé à veiller à l'application rigoureuse des recommandations émises, tout en soulignant la prise de conscience collective quant au caractère stratégique des disciplines scientifiques pour l'avenir socio-économique du Bénin.

ACTUALITE

CUISSON PROPRE AU BÉNIN

Trente artisans formés et prêts à fabriquer les sacs de rétention thermique



Financée par les Pays-Bas et portée par le Programme alimentaire mondial (PAM) avec ses partenaires, une session de formation nationale s'est achevée le lundi 3 août 2026 à Cotonou. Trente artisans béninois y ont reçu leurs attestations de fin de stage, marquant le lancement officiel d'une production locale de sacs de rétention thermique au service de l'environnement et des ménages.

Une étape décisive vient d'être franchie pour l'autonomie énergétique et la promotion des technologies écologiques au Bénin. Après deux semaines d'apprentissage intensif réparties entre Parakou, Bohicon et Cotonou, la cérémonie de remise des attestations s'est déroulée dans les locaux de l'ESDAM, à Agontikon. L'événement s'est tenu en présence des représentants du PAM, du PNUD, de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin (CMA-Bénin) ainsi que de l'organisation Pro Climate International.

Une technologie écologique et économique promue par le PAM

Le sac de rétention thermique (SRT) repose sur un principe d'isolation efficace : une fois la marmite portée à ébullition, elle est retirée du feu puis glissée dans le sac où la cuisson se poursuit naturellement. Cette solution réduit considérablement la consommation de bois de chauffe et de charbon, diminue l'exposition des cuisiniers aux fumées toxiques et maintient les repas au chaud pendant plusieurs heures. Une avancée majeure tant pour les ménages que pour la pérennisation des cantines scolaires vertes. Pour le PAM, le déploiement de cette solution s'inscrit directement dans sa vision de promouvoir des cantines scolaires vertes et plus durables.

À la clôture des travaux, la satisfaction était générale. La formatrice principale, Clarisse Djomnang, de Pro Climate Inter, s'est réjouie des résultats : « De manière générale, tout s'est bien passé. Je suis contente parce que chaque apprenant, dans toutes les régions, a pu confectionner correctement un grand et un petit sac ». Elle a toutefois rappelé l'exigence de la pratique : « Il faut vous exercer continuellement. Le grand travail vous revient. »

Un partenariat solide pour un savoir-faire local

Au nom du représentant résident du PAM, Armelle Korogone, cheffe de programme, a également salué « un travail qui a été très bien fait », avant de définir la vision à long terme de l'institution : « Vous êtes désormais appelés à devenir des ambassadeurs de cette innovation. À travers votre professionnement, votre créativité et votre capacité à partager les connaissances acquises, vous contribuerez à l'émergence d'une véritable filière locale SRT au Bénin. » Elle a ajouté que l'objectif est de « créer au Bénin un vivier de compétences locales capable d'assurer la diffusion et la pérennisation de cette innovation », soulignant que « Le Programme alimentaire mondial reste convaincu que les solutions les plus durables sont celles qui reposent sur les compétences locales et l'appropriation par les acteurs nationaux ».

Du côté des bénéficiaires, l'enthousiasme est total. Le porte-parole des récipiendaires, André Agbangla, a témoigné de l'impact de cet appren-

tissage : « Ce que nous sommes venus découvrir sort de l'entendement ; cela a été carrément un autre univers ouvert devant nous ». Avec Félicité Dourodjayé, ils ont exprimé leur volonté de transmettre ce savoir à leurs pairs, tout en plaidant pour une bonne disponibilité des matières premières.

Vers une commercialisation à grande échelle

Pour la représentante du PNUD, Elisabeth Tossou, l'heure est désormais à l'action sur le terrain afin que, dans les prochains mois, ces équipements soient accessibles sur l'ensemble des marchés béninois. Le représentant de la CMA-Bénin, Mama Chabi Adam, a quant à lui mis en avant les opportunités d'entrepreneuriat et le gain de temps précieux offert aux usagers.

Grâce au soutien continu du PAM pour l'approvisionnement en matériaux, ces 30 artisans deviennent les pionniers d'une filière locale prometteuse, conciliant préservation de l'environnement, santé publique et développement économique.

ACTUALITE



ACTUALITE

NOTATION FINANCIERE MOODY'S

La note du Bénin relevée à « Ba3 » avec perspective stable

L'agence de notation internationale Moody's a réévalué la note souveraine à long terme du Bénin, la faisant passer de « B1 » à « Ba3 » assortie d'une perspective stable. Cette hausse historique consacre la solidité des choix économiques et budgétaires de l'État béninois dans un contexte mondial et régional pourtant complexe.

Une performance portée par 8,1 % de croissance économique en 2025

Cette réévaluation s'appuie sur une dynamique économique particulièrement forte. Le Bénin a

franchi un cap majeur en affichant un taux de croissance de 8,1 % en 2025, établissant sa meilleure performance depuis 1990. Les projections de l'agence anticipent le maintien d'une expansion annuelle solide, comprise entre 6,5 % et 7 % jusqu'en 2030, portée par le rythme des investissements, l'industrialisation progressive et la transformation sur place des ressources naturelles.

Un déficit réductible ramené à 3 % du PIB en 2025 conformément à l'UEMOA

L'appréciation de Moody's salue

également la rigueur de la gestion des finances publiques. La maîtrise des dépenses de fonctionnement couplée à une collecte plus efficace des recettes fiscales a permis au gouvernement de ramener le déficit budgétaire à 3 % du PIB en 2025, respectant ainsi strictement la norme communautaire de l'UEMOA. Parallèlement, la mise en œuvre exemplaire des engagements pris auprès du Fonds monétaire international confirme la maturité des institutions et la continuité des politiques publiques.

Succès du Sukuk en 2026 et stratégie d'endettement**diversifiée**

Le parcours financier du pays se distingue par une gestion proactive de sa dette publique et par sa capacité à varier ses leviers de financement. Après l'émission d'obligations liées aux ODD en 2021 et sa première sortie sur le marché obligataire en dollars en 2024, le Bénin a concrétisé avec succès le lancement de son tout premier Sukuk au cours de l'année 2026. Ces initiatives sur les marchés capitaux sécurisent des ressources stables à des coûts maîtrisés, confortant la trajectoire de désendettement de la nation.



GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN

Palais de la Marina
01 BP 2028 Cotonou
www.presidence.bj

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AGENCE DE NOTATION MOODY'S REHAUSSE LA NOTATION DU BÉNIN À « BA3 », AVEC UNE PERSPECTIVE « STABLE »

Cotonou, 7 août 2026 - L'agence internationale de notation financière Moody's a rehaussé la notation souveraine à long terme de la République du Bénin de « B1 » à « Ba3 », avec une perspective stable.

A travers cette décision, le Bénin confirme son ancrage dans la catégorie « BB/Ba » des notations souveraines, et rejoint le cercle restreint des quatre États d'Afrique subsaharienne bénéficiant de ce niveau de notation ou d'un niveau supérieur.

Cette décision témoigne de la solidité des fondamentaux du pays ainsi que de la confiance croissante des agences et des investisseurs, malgré un environnement international et régional instable.

Une dynamique de croissance soutenue et durable : Moody's souligne le fort dynamisme de l'économie béninoise, dont la croissance a atteint 8.1% en 2025, son niveau le plus élevé depuis 1990. L'agence prévoit une croissance comprise entre 6.5% et 7.0% par an jusqu'à 2030, portée par les investissements, l'industrialisation et la transformation locale des matières premières.

La continuité des politiques publiques et la solidité des institutions : L'agence met également en avant la continuité des politiques publiques et la solidité des institutions béninoises, qui soutiennent la poursuite des réformes engagées.

Cette dynamique est illustrée par la très bonne exécution des programmes conclus avec le Fonds Monétaire International, les progrès accomplis en matière de gouvernance économique et la solidité des partenariats avec les institutions financières internationales.

Une consolidation durable des finances publiques : Sur le plan budgétaire, l'agence met en avant l'amélioration de la mobilisation des recettes, la maîtrise des dépenses courantes et le retour du déficit budgétaire à 3.0% du PIB en 2025, conformément à la norme communautaire de l'UEMOA.

Une gestion proactive et diversifiée de la dette : Enfin, Moody's souligne la qualité de la gestion de la dette, fondée sur la diversification des financements et une gestion proactive des passifs, qui contribuent à la réduction progressive du ratio d'endettement. Cette stratégie a renforcé l'accès du Bénin aux marchés internationaux, notamment à travers son émission obligataire inaugurale ODD en 2021, sa première émission en dollars en 2024 et son Sukuk inaugural en 2026, tout en maintenant un coût de financement maîtrisé.

CONTACT PRESSE :

Fiacre VIDJINGNINO

: +229 01 99 00 00 01

| fvidjingninou@presidence.bj

Serge NONVIGNON

: +229 01 48 44 11 11

| presse@presidence.bj

ACTUALITE

GRAND ATELIER CYBERSÉCURITÉ DU « PROGRAMME FUTUR »

Le Cnin outille les enfants face aux cybermenaces

C'est dans la matinée du vendredi 07 Août que les locaux du « Programme Futur » à Godomey PK14, dans l'immeuble du supermarché O Bénin, ont accueilli une délégation du Centre national d'investigations numériques (Cnin). La rencontre s'inscrit dans le cadre d'un atelier consacré à la cybersécurité et à la protection dans le monde numérique. Face aux jeunes apprenants, les représentants du Cnin ont engagé des échanges autour des usages du numérique et des risques auxquels les utilisateurs peuvent être exposés. La délégation présente à cette séance était composée de Ahougon Servan, expert analyste à la Direction de la collecte de données, du commissaire de police Assavedo Fortuné, de la Direction de la lutte contre la cybercriminalité, et du brigadier Zonon Michael Kevin, de la Direction des études et du partenariat. Face à des apprenants âgés de 13 à 18 ans, les intervenants ont d'abord expliqué le rôle du Cnin et son implication dans la lutte contre les infractions commises dans le cyberspace. Ahougon Servan a établi un parallèle entre les infractions du quotidien et celles commises dans l'univers numérique. « C'est la même chose qui se passe dans le cyberspace », a-t-il expliqué, évoquant notamment le vol de données et l'accès non autorisé aux systèmes informatiques. Les apprenants ont ainsi été amenés à mieux comprendre le cyberspace,



ses outils d'accès et les risques liés à leur utilisation. À son tour, le commissaire Assavedo Fortuné a insisté sur le respect des règles dans cet environnement, rappelant que « quand on ne respecte pas les lois, c'est une infraction ». Il a également alerté les jeunes sur les risques liés au partage de contenus intimes à travers les téléphones et les plateformes numériques. « Rien d'intime ne doit être pris dans son téléphone », a-t-il notamment conseillé, expliquant que même après une suppression, certains algorithmes peuvent permettre de récupérer des contenus susceptibles, par la suite, de servir à exercer un chantage. Le commissaire a donc invité les enfants à adopter davantage de prudence dans leurs usages numériques, mais aussi à sensibiliser leurs parents et leur entourage sur ces risques. Il souhaite ainsi voir les apprenants devenir de véritables ambassadeurs

du Cnin auprès de leurs proches. Cette démarche, a-t-il expliqué, s'inscrit dans la mission préventive de l'institution, qui ne se limite pas à sanctionner les infractions. « Le Cnin, avant tout, a aussi pour vocation de sensibiliser », a-t-il souligné. Très curieux tout au long de la séance, les enfants ont multiplié les questions afin de mieux com-

prendre les différentes situations exposées par les intervenants. Cette forte participation a contribué à rendre les échanges plus interactifs et à rapprocher les notions de cybersécurité de leurs réalités quotidiennes. Au terme de la rencontre, le commissaire Assavedo Fortuné s'est dit satisfait de cette séance, qu'il considère comme « une prise de contact » prometteuse, tout en souhaitant que d'autres séances plus ciblées puissent être organisées. Le « Programme Futur », présent dans plusieurs localités du Bénin, accompagne les enfants dans leur découverte des métiers du numérique, notamment la programmation, l'intelligence artificielle, la photographie et d'autres domaines. Cette formation vise à leur donner des bases pour mieux comprendre et évoluer dans un monde de plus en plus numérique.

Sorbou Soulé (Stag)



SPORT

FORMATION DES ENTRAÎNEURS

29 étudiants de l'Injeps certifiés licence D Caf

Du 21 avril au 19 mai 2026, 30 étudiants de l'Institut national de la jeunesse, de l'éducation physique et du sport (Injeps) ont participé à une formation à la licence D de la Confédération africaine de football (Caf), organisée en deux phases à Porto-Novo et à Missérété. À l'issue de cette formation, 29 participants ont satisfait aux exigences et décroché leur certification d'entraîneur.

La formation à la licence D Caf s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation des étudiants de l'Injeps dans le domaine de l'encadrement sportif. Elle est le fruit d'un partenariat entre l'Injeps et la Fédération béninoise de football (Fbf), avec l'appui du ministère des sports et de l'engagement civique. La première phase, organisée du 21 au 25 avril 2026 à Porto-Novo, a permis aux participants d'acquérir les connaissances théoriques et techniques nécessaires à l'encadrement des jeunes footballeurs. Cette étape a notamment combiné des enseignements théoriques, des exercices pratiques et des mises en situation. La deuxième phase, prévue du 11 au 19 mai 2026 à Missérété, a été consacrée à la poursuite de la formation ainsi qu'à l'évaluation finale des stagiaires. Cette organisation en deux temps devait permettre aux futurs encadreurs de consolider leurs acquis et de mieux se préparer aux réalités du terrain. Durant leur parcours, les participants ont également bénéficié d'une immersion pratique dans des écoles primaires, sous l'encadrement technique du Directeur technique national, Adolphe Ogouyon. Cette



expérience leur a permis de mettre en application les connaissances acquises et de se familiariser avec l'encadrement des jeunes talents. Sur les 30 étudiants engagés dans cette première cohorte, 29 ont finalement satisfait aux exigences de la formation et obtenu leur certification. Cette qualification constitue pour eux une première étape dans

leur parcours de formation technique dans le football. Elle vient ainsi compléter leur cursus académique à l'Injeps par une compétence professionnelle directement valorisable dans le secteur sportif. À travers cette initiative, les partenaires entendent renforcer l'employabilité des étudiants et contribuer à l'amélioration de la qualité

de l'encadrement des jeunes footballeurs au Bénin. Avec ces 29 nouveaux détenteurs de la Licence D Caf, l'Injeps et la Fbf renforcent ainsi le lien entre formation universitaire, qualification professionnelle et développement du football béninois.

Sorbou Soulé (Stag)

TOUR DE FRANCE FEMMES

Demi Vollering remporte la dernière étape et s'offre un deuxième sacre

Au bout du suspense, Demi Vollering (FDJ United-Suez) a remporté la dernière étape de ce Tour de France Femmes. La coureuse néerlandaise s'est lancée dans la 9e étape en tant que maillot jaune, avec huit secondes d'avance sur la Polonaise Kasia Niewiadoma (Canyon//SRAM), qu'elle a finalement distancée dans le col d'Eze.

Avant le départ de cette 9e et dernière étape, tout était encore possible. Car à peine huit secondes séparaient les deux premières du général, rendant cette dernière étape palpitante à suivre, comme le fut l'ensemble de ce Tour de France Femmes, bien plus indécis que sa version masculine.

Huit secondes, c'est deux fois plus que l'écart qui avait permis à Kasia Niewiadoma de remporter son premier Tour de France en 2024, devant... Demi Vollering. La Polonaise avait résisté à la Néerlandaise lors de la dernière étape pour s'offrir la plus belle victoire de sa carrière. Cette fois-ci, Kasia Niewiadoma n'était pas en position de force,

après avoir perdu le maillot jaune au profit de Demi Vollering samedi, trop juste dans la dernière difficulté du jour et reléguée à 17 secondes sur la ligne d'arrivée.

Demi Vollering a pris le large

Lors de cette dernière étape, la Canadienne Isabella Holmgren a longtemps fait la course seule en tête jusqu'au 20e kilomètre avant la ligne d'arrivée, avant de se faire rattraper par le groupe maillot jaune de Demi Vollering et Kasia Niewiadoma. Les deux premières coureuses au classement gé-

néral ont ensuite pris la tête de l'étape, la Polonaise devant à tout prix semer sa concurrente pour espérer l'emporter. Les attaques des deux rivales se sont succédé dans l'ascension du col d'Eze, jusqu'à ce que la cycliste néerlandaise réussisse à prendre le large.

Avec 30 secondes d'avance sur sa poursuivante, Demi Vollering avait fait le plus difficile et ne devait surtout pas chuter, notamment sur la phase de descente qui comportait de nombreux virages périlleux. Les derniers kilomètres ont ensuite été une formalité pour la coureuse FDJ United-Suez, qui a pu savourer son arrivée sur la promenade des Anglais, à Nice,

avec plus d'une minute d'avance sur ses poursuivantes. Elle succède à la Française Pauline Ferrand-Prévot, contrainte à l'abandon au départ de l'avant-dernière étape samedi. Après son sacre en 2023, c'est la deuxième fois que Demi Vollering s'impose sur la Grande Boucle.

Trois coureuses n'ont pas pris le départ dimanche à Nice : la Française Alice Coutinho, la Colombienne Paula Patiño et l'Autrichienne Valentina Cavallar. Maëva Squiban, double gagnante d'étape dans le Tour l'an passé, s'est bien élancée, malgré sa chute en descente dans le final de la 8e étape.

INTER

PREMIER MINISTRE ISRAËLIEN

Israël «rejette» le plan américain pour Gaza, accepté par le Hamas

Israël «rejette» la dernière feuille de route américaine, acceptée par le Hamas et censée lancer la deuxième étape du plan de paix à Gaza, a annoncé dimanche 9 août Benjamin Netanyahu, conditionnant tout retrait de ses troupes à un « véritable » désarmement du Hamas.

Le Premier ministre israélien, qui avait fait part de ses réticences sur ce texte ces derniers jours, a explicitement annoncé son rejet alors qu'il est confronté à une forte contestation de ses alliés d'extrême droite, à quelques mois de délicates législatives.

Le Hamas a dans la foulée appelé les Américains à faire pression sur Benjamin Netanyahu et son gouvernement, « afin qu'ils respectent la feuille de route et n'entravent pas le processus pour des raisons de politique intérieure ou électorale », a indiqué un de ses responsables à l'AFP.

« Israël rejette le document en 15 points » présenté fin juillet par le « Conseil de Paix » de Donald Trump, et son armée « n'effectuera aucun retrait [du territoire palestinien, NDLR] tant que le Hamas ne sera pas véritablement désarmé », a déclaré le Premier ministre lors d'une réunion du cabinet.

Le mouvement islamiste palestinien avait accepté ce plan, qui, dans sa version publiée par le «

Conseil de Paix », lie son désarmement à un retrait progressif des troupes israéliennes. Il s'était redit samedi 8 août prêt à le mettre en œuvre, appelant déjà à des pressions américaines en ce sens.

La nécessité pour le Hamas de renoncer à toutes ses armes

Face aux inquiétudes israéliennes et à l'issue d'une rencontre lundi 3 août avec Benjamin Netanyahu, le haut représentant du « Conseil de Paix » pour Gaza, Nikolai Mladenov, lui avait assuré qu'Israël ne se retirerait qu'après un désarmement « complet » du Hamas. Mais cela n'a pas suffi à rallier la partie israélienne.

Le texte stipule aussi que le désarmement du Hamas et le stockage de son arsenal seront assurés par le Comité national pour l'administration de Gaza (NCAG), un organe technocratique palestinien chargé de gérer le territoire dans une phase transitoire, actuellement bloqué en Égypte par le refus israélien



de le laisser entrer.

Le mouvement islamiste palestinien défend depuis longtemps un désarmement progressif, plutôt qu'une reddition unilatérale de son arsenal. Benjamin Netanyahu a fait état de discussions avec les États-Unis sur les objections israéliennes. « Ils ont des idées ; certaines nous conviennent et d'autres non, et nous savons défendre nos positions sur ces questions », a-t-il déclaré. Il a insisté sur la nécessité pour le Hamas de renoncer à

toutes ses armes : « Les armes lourdes, les armes moins lourdes et les armes légères. Toutes les armes ». « Nous parlons d'un véritable désarmement, pas d'un désarmement fictif », a poursuivi le Premier ministre israélien.

C'est donc une position ferme qui réaffirme la ligne dure du gouvernement Israélien, au risque de raviver les frictions directes avec Washington et les médiateurs internationaux, estime notre correspondant à Jérusalem, Michel Paul.

EBOLA/RDC

Le bateau libéré, un contrôle permanent installé en amont de Kinshasa

Le bateau immobilisé cette semaine à 65 kilomètres de Kinshasa en raison d'une suspicion d'Ebola a été libéré avec ses passagers. Aucun cas de maladie à virus Ebola n'a été détecté à bord, a indiqué dimanche 9 août à RFI le ministre congolais de la Santé, Roger Kamba. Les investigations ont également établi que l'embarcation ne venait pas de Kisangani, contrairement à l'information initialement transmise par le système de surveillance sanitaire. L'épisode conduit désormais les autorités à maintenir un dispositif permanent de contrôle des bateaux en amont de la capitale.

L'alerte était partie de la Mongala. Une zone de santé de cette province avait signalé le décès d'une personne qui avait voyagé à bord du bateau et qui présentait de la fièvre, des diarrhées et des vomissements.

Après avoir quitté l'embarcation, cette personne s'était présentée dans une structure de santé avant de mourir. Aucun prélèvement n'avait été réalisé. Il reste donc impossible de déterminer

si elle était atteinte d'Ebola ou d'une autre maladie.

L'alerte reçue par le ministère comportait également une autre information : le bateau était présenté comme venant de Kisangani, une zone concernée par l'épidémie actuelle d'Ebola. Les autorités avaient alors commencé à suivre l'embarcation avant de l'immobiliser à environ 65 kilomètres de Kinshasa. Le ministre rappelle que l'alerte avait été

déclenchée par le ministère lui-même à travers son système de surveillance.

Une erreur sur la provenance du bateau

Après l'interception, les informations recueillies auprès du commandant, de l'équipage et des passagers ont permis de préciser le parcours de l'embarcation.

Le bateau n'était jamais parti de Kisangani. Il venait de la Mongala, une province qui n'est pas touchée par l'épidémie actuelle.

Roger Kamba reconnaît clairement l'origine de cette mauvaise information : « L'erreur, c'était le système de surveillance qui nous a alertés, qui avait pensé que le bateau venait de Kisangani. »...

ANNONCE

DÉJÀ DISPONIBLE

La collection "La Phé"

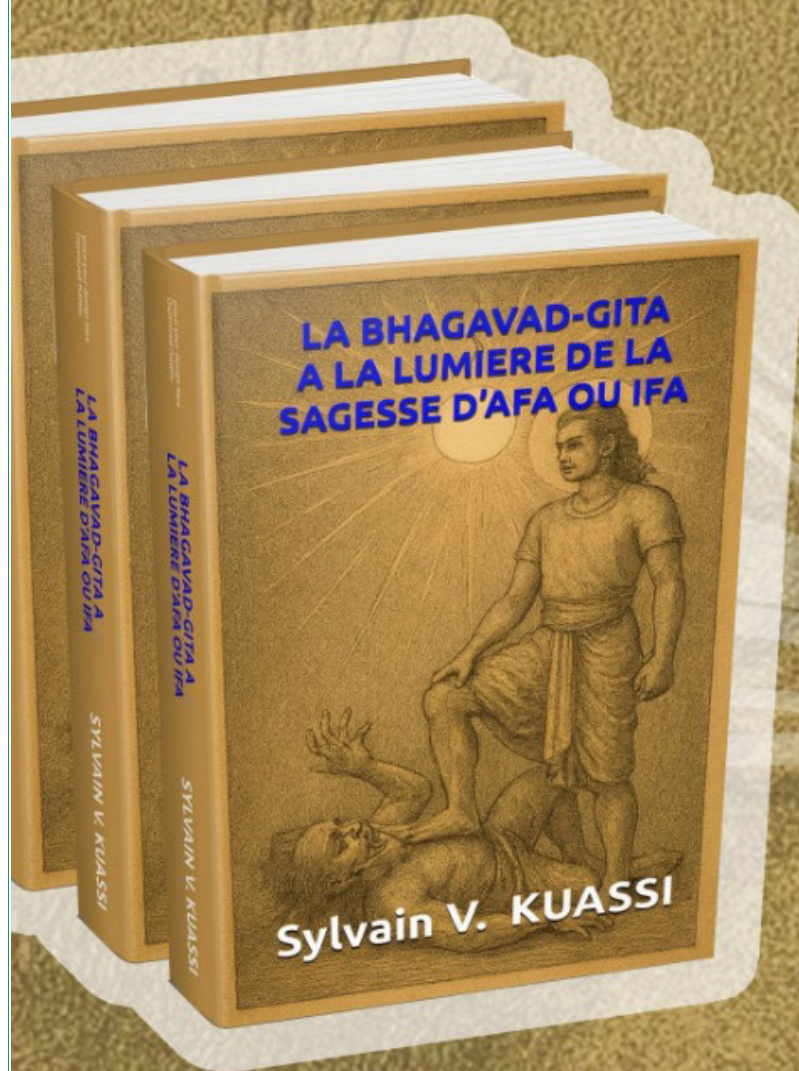
**14 volumes - best-sellers
anthologiques du FA**

Véritable chef d'œuvre de Sylvain Valentin

**"Et si les doutes d'Arjouna
étaient les vôtres ?"**

Explorez la Loi d'Action de Krishna et apprenez
à harmoniser votre vie grâce aux clés millénaires de

La tradition Adja-Tado



32,00€

CONTACT :

+229 01 66 73 61 09

**LA BHAGAVAD GITA A LA
LUMIERE DE LA
SAGESSE AFA OU IFA**

DISPONIBLES SUR :

<https://www.amazon.fr/dp/B0G6THDLQY>